



## EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 523 pétitionnaires.

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** le Réseau d'accueil des agents et agentes de la paix (la Vigile) est dédié au traitement en santé mentale des personnes qui portent l'uniforme, tels les policiers, paramédics, pompiers, agents de protection de la faune, contrôleurs routiers, agents correctionnels, professionnels de la santé, qui, à divers titres, exercent une fonction de vigilance auprès de la population;

**CONSIDÉRANT QUE** la Vigile a présenté plusieurs demandes auprès du gouvernement du Québec pour obtenir une subvention du Programme de soutien aux organismes communautaires et autres et que celles-ci ont toutes été refusées;

**CONSIDÉRANT QUE** la Vigile offre un programme, à multiples facettes, de traitement en santé mentale (dépression, dépendances, gestion anxiété, gestion colère, trouble de stress post-traumatique et de répit), façonné sur le quotidien de l'exercice de leurs fonctions afin de répondre aux problématiques vécues par les personnes issues de ces métiers et professions;

**CONSIDÉRANT QU'**en raison de sa mission singulière, la Vigile permet au gouvernement du Québec d'économiser des sommes d'argent considérables en termes de dispensation de soins de santé, d'absentéisme au travail, de dépenses en sécurité publique et de dépenses fiscales, en permettant à toutes ces personnes de réintégrer leur travail et leur vie de famille beaucoup plus rapidement et en meilleure santé;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec, pour le Réseau d'accueil des agents et agentes de la paix (la Vigile), une subvention annuelle et récurrente de 300 000 \$.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

  
Raymond Bernier  
Député de Montmorency

  
Date de signature de l'extrait